



Le paneliste belge d'Afrique Média a réagi sur la victoire autoproclamé de l'un des principaux candidats à la présidentielle de dimanche au Cameroun, Maurice Kamto

Luc Michel met en garde le peuple camerounais et soutient qu'il s'agit des lobbies spécialisés dans les changements de régime, pilotés de l'intérieur et de l'extérieur

Celui qui dit detenir une expertise dans les « Révolutions de couleurs » indique que les scénarios, les méthodes, et les organisations qui font ces révolutions et ces changements de régimes sont bien connus

« C'est un organisme financé par le gouvernement américain dirigé par les commissions bipartisanes du Senat et du Congres américain, et dont son Directeur Afrique est un camerounais d'origine qui s'appelle Christopher Fomunyoh », souligne le géopoliticien qui dit avoir publié « 15 Grandes Enquêtes » dont plusieurs sur le Cameroun

Luc Michel dénonce également le jeu trouble de certaines ONG telles que Amnesty International, Freedom House, International Crisis Group (ICG), Transparency International (TI) ou encore Human Rights Watch (HRW)

« Vous noterez que l'un des candidats qui s'est rallié à Maurice Kamto est précisément l'un

des dirigeants de Transparency International, un associé de maître William Bournon, le grand déstabilisateur », révèle-t-il

"La proclamation de Kamto vise à quelque chose, c'est un scénario qui a été complètement rodé à Brazaville et au Gabon, on proclame une victoire qui n'a pas lieu et on envoie les camerounais dans la rue, organisé le chaos et faire la politique du pire. A ce moment là, les chancelleries étrangères, les français, les américains, Allemand viendront condamner le régime de Paul Biya », ajoute-il

En effet, Maurice Kamto, a revendiqué lundi à Yaoundé la victoire face au président sortant Paul Biya, affirmant avoir "marqué le penalty"

« J'ai reçu mission de tirer le penalty, je l'ai tiré et je l'ai marqué", a déclaré M. Kamto lors d'une conférence de presse. "J'ai reçu du peuple un mandat clair que j'entends défendre jusqu'au bout », a-t-il déclaré face à la presse nationale et internationale

Paul Atanga-Nji, ministre de l'Administration territoriale avait par ailleurs invité « tous les acteurs politiques (...) à faire preuve d'un sens de responsabilité afin que le processus qui a si bien commencé se termine dans le même esprit ».

« Toute forme de remise en cause du verdict des urnes en dehors des voies légales ne sera pas tolérée », avait-il prévenu.

Selon l'article 137 du code électoral, les résultats des élections devront être disponibles au plus tard le 22 octobre prochain, soit 15 jours après le scrutin. C'est tout de même la responsabilité du conseil constitutionnel de rassurer la mise en disponibilité du verdict final